



Enjeux des formations, conditions et déroulement des examens

CONDITIONS DE PASSAGE ET DEROULEMENT DES EXAMENS PERMIS B

ENJEUX FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS B

De nos jours, l'automobile est devenue un outil obligatoire d'insertion professionnelle.

Ainsi, le nombre d'automobilistes augmente chaque année. Il devient donc important d'adopter des comportements responsables et respectueux envers les autres usagers afin de pouvoir cohabiter et se protéger les uns les autres.

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, les conducteurs novices représentent une part importante de victimes de la route point les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, mais sont souvent la conséquence de négligence ou d'un manque d'expérience de la part des conducteurs.

Pour faire évoluer cette tendance à la baisse, un référentiel de formation a été mis en place. Ce référentiel doit permettre à chaque apprenti conducteur d'évoluer et de progresser dans un schéma organisé autour de 4 grandes compétences qui sont la maîtrise, l'appréhension virgule la circulation et la pratique.

C'est pourquoi l'équipe pédagogique de l'auto-école SAM s'efforcera de vous accompagner en vous guidant vers cette autonomie, en mettant à votre disposition tous les moyens nécessaires à votre réussite. La formation est dispensée par les enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, avec du matériel récent et de qualité.

Cela passera également par l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées à chaque candidat à qui il sera proposé un suivi personnalisé. Nous vous fournirons des moyens de suivi pédagogique pour la continuité de votre formation. Il vous permettra de vous situer dans la formation, mais aussi et surtout de vous projeter vers la suite. Le but est de vous rendre autonome et responsable au volant de votre véhicule.

CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN ETG (épreuve théorique générale) :

- Conduite accompagnée (AAC) : minimum 15 ans
- Conduite traditionnelle : minimum 16 ans

CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN PRATIQUE :

- Conduite accompagnée (AAC) : 17 ans dont 1 an de conduite en ayant effectué 3 000 km
- Conduite traditionnelle : 17 ans

Ces critères seront également complétés par l'avis de votre enseignant puisqu'il pourra juger de votre capacité ou non à vous présenter à cet examen du permis de conduire.

Toutefois, ayant un nombre de places d'examen limité par mois, l'auto-école se réserve le droit d'accepter ou non la présentation d'un candidat au permis de conduire.

Nous resterons disponibles pour en parler et vous proposer une autre date à votre convenance.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Examen théorique général (ETG) :

Questions à choix multiples (QCM) de 40 questions qui s'organisent autour de 10 thématiques :

- L- Dispositions légales
- C- Le conducteur
- R- La route
- U- Les autres usagers de la route
- D- La réglementation générale et divers
- A- Porter secours
- P- Précaution nécessaire
- M- Eléments mécaniques
- S- Equipement de sécurité
- E- Utilisation du véhicule

Conditions de validation de l'examen : **35 bonnes réponses sur 40.**

Cet examen se déroule au sein d'un centre agréé tel que La Poste, Objectif Code, Coden'go, Dekra, Pearson, ... Une inscription au préalable de votre part sur leur site internet respectif est nécessaire. Les résultats sont généralement communiqués dans la journée du passage de l'examen par email.